



Rapport moral 2021-2022

Conseil local FCPE
Collège Ennemond Richard
Saint-Chamond (42400)

Valeurs de la FCPE - <https://www.fcpe.asso.fr>

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire y compris dans les établissements français à l'étranger. Ce n'est ni un syndicat, ni un parti politique mais un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus dans les écoles maternelles, élémentaires, les collèges et les lycées de l'enseignement public. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. La FCPE est une force de proposition. Plus de 1,3 millions de parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

Implication de l'association des parents d'élèves du collège Ennemond Richard

Le conseil local de la FCPE du collège Ennemond Richard remercie la *fédération de la Loire*. La fédération de la Loire offre des formations courtes et efficaces aux membres du conseil local sous la forme de webinaires ou en présentiel sur les conseils d'administration, conseils de discipline, comment lire une dotation de moyens, comment prendre la parole, etc.

Le conseil local a rencontré le principal, la principale-ajointe, la CPE et l'agent chef pour discuter des toilettes, de la surveillance, des casiers et de la cantine.

Le conseil local a rencontré l'enseignante en charge des élèves de l'unité localisée pour l'inclusion scolaire (dispositif ULIS) qui sont répartis dans les classes, et ont des cours en commun.

Le conseil local a été invité à la remise d'un prix pour la classe SILEX (enseignant référent : M. Sandjivy) ainsi qu'à l'inauguration du jardin participatif et de l'aire écologique derrière le collège.

Le déroulement des activités

L'année scolaire 2021 – 2022 s'est déroulée presque normalement avec une bonne implication des parents d'élèves que nous tenons à remercier. Le conseil local a pu organiser et participer à plusieurs réunions. Quelques réunions ont eu lieu au local FCPE square du Janon, certaines au collège, et la réunion de clôture s'est conclue avec un pot de l'amitié.

Le conseil local a eu plusieurs rencontres avec le principal, la principale-adjointe, la directrice de SEPGA, les professeurs du collège lors de réunions dédiées. Le conseil local fait toujours partie du bureau du foyer du collège qui propose un environnement d'accueil renouvelé depuis cette année.

Bilan des activités :

Le conseil local a créé un compte sur le site gouvernemental <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/> qui propose des démarches en ligne pour les demandes de subvention d'une part (nous n'avons pas demandé de subvention en 2021-2022) et qui permet de regrouper tous les documents officiels de l'association (modification de statuts, etc.). Nous avons créé un SIRET pour l'association qui permettra de pouvoir faire des événements avec vente éventuellement d'objets/prestations comme une kermesse, etc.

Le conseil local comptait 39 adhérents pour 28 classes, cependant des classes avait plusieurs parents et certaines classes (5) n'avaient pas de représentant élu FCPE. Afin de pouvoir recueillir le maximum d'informations des parents, un questionnaire global envoyé à tous les parents via l'outil en ligne Cybercollège a été choisi pour le conseil de classe de fin d'année.

Il est à noter en 2021-2022 que :

- le conseil local s'est particulièrement intéressé aux heures de cours non assurées et non remplacées, à la vie scolaire, aux notifications des heures d'absence, sur le fonctionnement des surveillants.
- Le conseil local a expressément demandé par courrier au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Loire que le poste de français de l'enseignante en disponibilité soit publié afin qu'un titulaire puisse y postuler et que les heures non assurées soient remplacées.

- Le conseil local a été très attentif lors du conseil d'administration où une comptable envoyée par l'académie est venue alerter sur la situation financière du collège avec un risque de dérive du budget à cause des prix de l'énergie et de la consommation en chauffage du collège, faisant état que certains collèges en France n'avaient plus les moyens financiers de chauffer à partir d'une certaine heure. **Nous, parents élus, restons attentifs et feront notre maximum pour que le budget chauffage ne viennent pas grever le budget des sorties et voyages scolaires.** Nous avons proposé à l'ancienne direction la tenue d'une réunion spécifique pour trouver des solutions en amont des problèmes (proposition restée lettre morte). Nous proposerons de même à la nouvelle direction.

Les projets en cours

Le conseil local a engagé et a participé à plusieurs projets qui sont à des stades divers de développement :

- ⇒ Interface avec les parents allophones (*tout début du projet*)
- ⇒ Meilleure connaissance du changement climatique (*avancé*)
 - Fresque du climat
- ⇒ Partage avec les professeurs (*bien avancé*)
 - Cours à distance – continuité pédagogique
 - Relations parents-profs
 - Laïcité
 - Implication au foyer du collège

Pour le conseil local, bilan accepté le 22/09/2022,
Charles Fernandez (président)

